



Avis révisé d'audience publique et d'aide financière aux participants

Le 15 décembre 2015

Réf. 2016-H-02
Révision 1

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique le 6 ou 7 avril 2016 pour étudier une demande des Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) qui désirent modifier leur permis d'exploitation d'établissement de recherche et d'essais nucléaires pour le site des Laboratoires de Chalk River afin de le prolonger pour une période de 17 mois. Le site des Laboratoires de Chalk River est situé près de Chalk River (Ontario).

Les LNC ont aussi demandé le retrait de la condition de permis 16.1, qui exige la mise en œuvre d'arrêts prolongés. Cette demande repose sur une nouvelle approche proposée relative aux arrêts aux Laboratoires de Chalk River. Le permis actuel autorise les LNC à exploiter les Laboratoires de Chalk River jusqu'au 31 octobre 2016.

Date de l'audience : Le 6 ou le 7 avril 2016

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date de l'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN (suretenucleaire.gc.ca) et sera ensuite disponible sur le site pendant 90 jours.

Dans le cadre de son Programme de financement des participants, la CCSN offre du financement pouvant aller jusqu'à **25 000 \$** pour aider les groupes autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande de modification du permis des LNC et les documents connexes, et à déposer des interventions concernant certains sujets à la Commission.

La date limite pour soumettre une demande d'aide financière à la CCSN est le **29 janvier 2016**.

De plus, les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la prise de décision de la Commission sont invités à soumettre leurs commentaires par écrit sur la demande des LNC. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Secrétaire de la Commission d'ici le **7 mars 2016**, en ligne à suretenucleaire.gc.ca/fra/the-commission/intervention, ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur

Veillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour lier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Le mémoire des LNC et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés lors de l'audience seront disponibles après le 5 février 2016. Pour les obtenir, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou directement à partir du site Web. Les ordres du jour, les transcriptions des audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le [site Web de la CCSN](#).

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de participer, veuillez consulter les sections [Participer à une audience publique de la Commission](#) et [Programme de financement des participants](#) sur le site Web de la CCSN.

Pour plus de renseignements au sujet du Programme de financement des participants, veuillez communiquer avec :

Administrateurs du Programme de financement des participants
Tél. : 613-947-6382 ou 1-800-668-5284
Courriel : cnsf.pfp.ccsn@canada.ca

Pour plus de renseignements sur le processus d'audience, veuillez communiquer avec :

Louise Levert
Agente principale du tribunal, Secrétariat
Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284
Courriel : cnsf.interventions.ccsn@canada.ca